

À mi-parcours du PLUi-HM, un avenir fécond se prépare



Le mot de la Présidente Caroline Cayeux

L'élaboration du PLUi-HM est un travail de longue haleine, rythmé par 6 étapes incontournables: le lancement, l'établissement des diagnostics et du projet d'aménagement et de développement durables, la traduction réglementaire, la phase administrative (l'arrêt, l'enquête publique), et enfin la phase d'approbation.

Nous en sommes aujourd'hui à mi-parcours, sur un chemin quelquefois caillouteux, mais toujours aussi passionnant!



Le mot du Vice-président Gérard Hédin

Le calendrier général fixé au démarrage de la démarche est aujourd'hui tenu, au regard de l'échéance finale du document prévue en décembre 2025.

Il faut dire que l'engagement des élus du territoire est constant avec, à ce jour, plus de 220 temps d'échanges au compteur! À l'orée de l'étape fondamentale qui est celle du zonage et du règlement, je salue cet investissement de toutes et tous.

BILAN À MI-ÉTAPE de l'élaboration du PLUi-HM

221 réunions

159 rencontres individuelles entre les bureaux d'études et les maires

37 réunions de secteurs

8 séminaires des maires

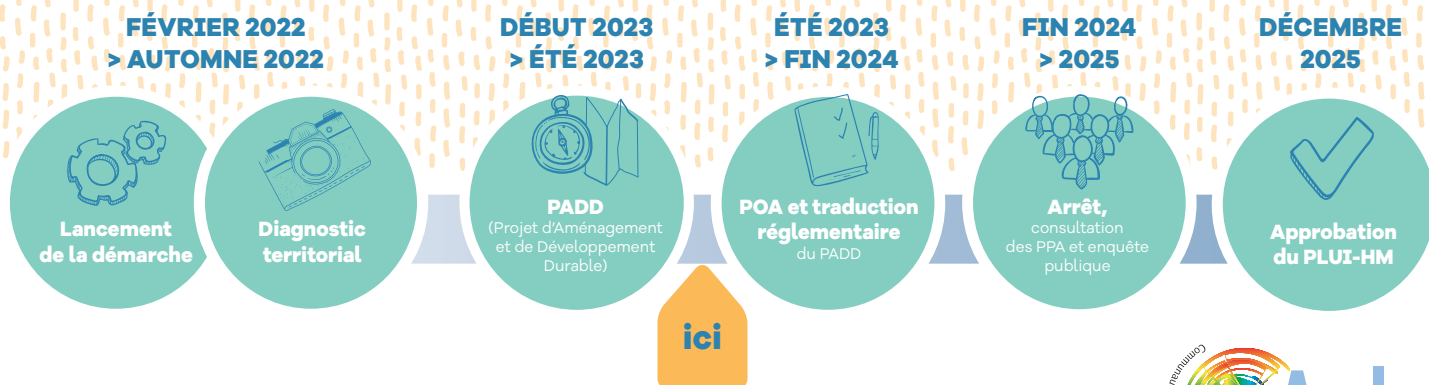
6 comités de pilotage avec les personnes publiques associées

3 bureaux communautaires

7 réunions annexes (jury d'audition pour le volet U, ateliers sur le volet agricole)

1 réunion publique

LE CALENDRIER



ZOOM SUR 2 INSTANCES DE COLLABORATION DÉDIÉES À L'AVANCÉE DU PLUI-HM

une instance d'impulsion: le comité de pilotage avec les personnes publiques associées

Les sessions de rencontres entre les personnes publiques associées et les vices-présidents de la communauté d'agglomération du Beauvaisis sont indispensables. L'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal de première génération s'avère être, en effet, un exercice particulièrement complexe : les attentes des différents acteurs du territoire peuvent être variées et divergentes, les directives des politiques publiques sont constamment évolutives, le jeu de gouvernance à 53 communes est fort délicat.

Aux différentes étapes de l'élaboration du PLUi-HM du Beauvaisis, les échanges entre toutes les parties se font en toute transparence. C'est ainsi que depuis le début de la démarche, 6 comités de pilotage se sont déjà tenus.

Ils ont porté sur les points suivants:

La présentation des diagnostics : transversal, agricole, habitat, mobilités

La présentation de la version 1 du projet d'aménagement et de développement durable

La présentation du calendrier, des méthodes de travail et des résultats : analyse du potentiel foncier en densification, inventaire des zones d'activité économique d'intérêt intercommunal, requalification de la ZAC de Ther, « coups partis », construction du projet d'aménagement et de développement durables, calcul de la consommation d'espaces passés



Comité de pilotage, siège de la CAB

QUI SONT LES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES ?

Les services de l'État, le conseil régional des Hauts-de-France, le conseil départemental de l'Oise, les chambres consulaires, les syndicats mixtes de SCoT, le service départemental d'incendie et de secours de l'Oise...

→ Une association tout au long de l'élaboration du PLUi-HM du Beauvaisis

→ L'émission d'un avis sur le projet de PLUi-HM arrêté qui sera joint au dossier d'enquête publique

UNE INSTANCE DE VALIDATION: LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire se réunit pour veiller à la cohérence de l'élaboration du projet de PLUi-HM. A ce jour, cette instance de validation a été consultée par 3 fois : le 20 mars 2023, le 19 juin 2023 et le 6 juillet 2023. Plusieurs sujets d'importance ont été successivement abordés à ce jour : le principe de l'équation du zéro artificialisation nette, celui des coups partis qui entrent dès à présent dans le décompte du ZAN, l'analyse du potentiel foncier en densification, les objectifs en matière de logements, le calcul de la consommation d'espaces passés et future, ou encore les déclinaisons spatiales du besoin en logements (territorialisation, densités, extensions).



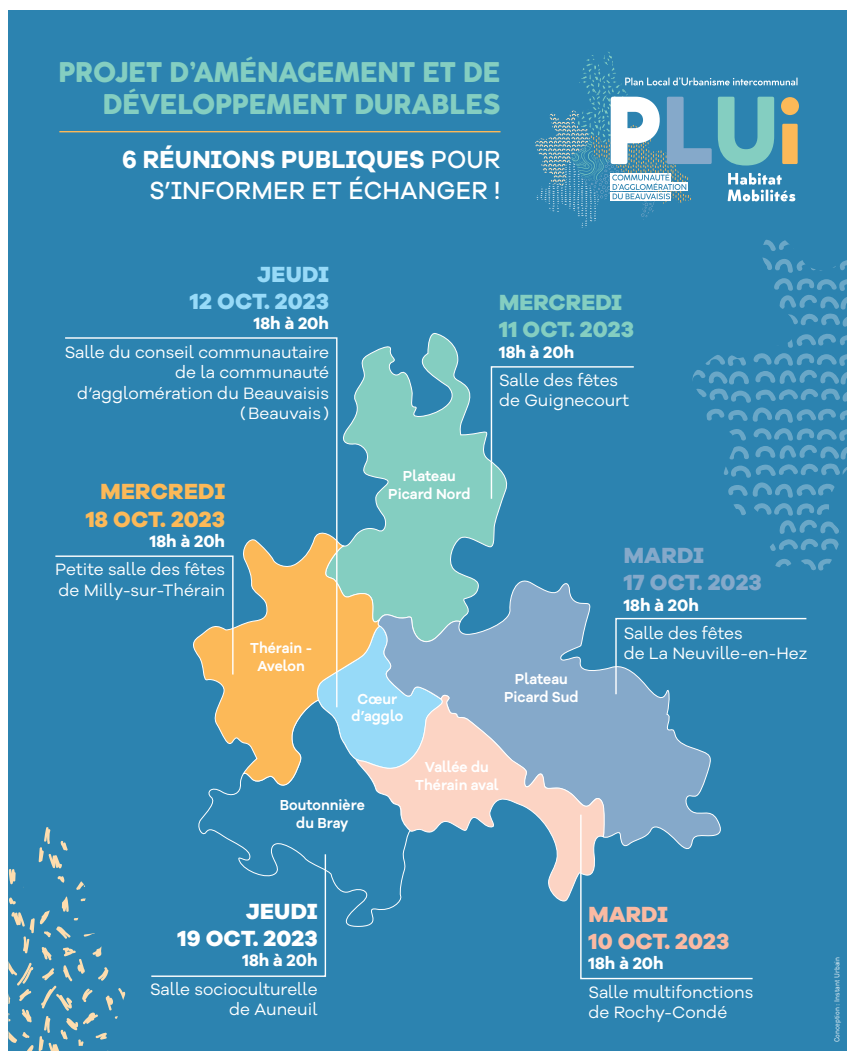
Bureau communautaire, siège de la CAB

6 RÉUNIONS PUBLIQUES EN OCTOBRE 2023

À FAIRE CONNAÎTRE !

Afin de présenter les orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), plusieurs temps d'échanges ouverts à tous sont organisés de 18h00 à 20h00 sur le territoire de l'Agglo du Beauvaisis :

- le **mardi 10 octobre 2023** à la salle multifonctions de Rochy-Condé,
- le **mercredi 11 octobre 2023** à la salle des fêtes de Guignecourt,
- le **jeudi 12 octobre 2023** à la salle du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Beauvaisis (Beauvais),
- le **mardi 17 octobre 2023** à la salle des fêtes de La Neuville en Hez,
- le **mercredi 18 octobre 2023** à la petite salle des fêtes de Milly-sur-Thérain,
- le **jeudi 19 octobre 2023** à la salle socioculturelle de Auneuil.



6 JUILLET 2023

Comité de pilotage avec les personnes publiques associées/vices-présidents

18 SEPTEMBRE 2023

Bureau communautaire

21 SEPTEMBRE 2023

Séminaire des maires (présentation de la version finale du PADD)

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

5 OCTOBRE 2023

Comité de pilotage avec les personnes publiques associées/vices-présidents

10, 11 ET 12 OCTOBRE 2023

Ateliers dans les 6 secteurs sur la thématique habitat (travail sur le programme d'orientations et d'actions)

10, 11, 12, 17, 18 ET 19 OCTOBRE 2023

Réunions publiques (présentation des orientations du PADD) à la salle multifonctions de Rochy-Condé, à la salle des fêtes de Guignecourt, à la salle du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Beauvaisis (Beauvais), à la salle des fêtes de La Neuville en Hez, à la petite salle des fêtes de Milly-sur-Thérain et à la salle socioculturelle de Auneuil

DE NOVEMBRE 2023 À JANVIER 2024

Débat du PADD dans les 53 conseils municipaux